

Communiqué de presse
Paris, 2 avril 2026

Relance des appels d'offres pour les ENR électriques France renouvelables appelle à inscrire cette dynamique dans la durée

France renouvelables, l'association porte-parole des énergies renouvelables électriques en France, salue la relance par le gouvernement des appels d'offres pour les projets éoliens et solaires. Cette annonce d'une mise en œuvre rapide envoie un signal attendu par la filière.

Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'énergie et de dépendance aux énergies fossiles de plus en plus problématique pour notre indépendance, l'association appelle à maintenir le cap dans la durée, à sécuriser les calendriers et à accélérer les investissements dans les capacités de production d'énergies renouvelables et l'électrification des usages. Pour anticiper une facture d'importation des énergies fossiles appelée à dépasser les 100 milliards d'euros d'ici fin 2026, l'accélération de la transition énergétique s'impose comme un impératif stratégique pour la souveraineté économique du pays et le pouvoir d'achat des Français.

La relance des appels d'offres, un signal attendu par la filière

La relance des appels d'offres constitue une dynamique positive et un signal de respiration pour une filière sous tension depuis plusieurs mois. France renouvelables rappelle toutefois que cette dynamique doit s'inscrire dans la durée et reposer sur un cadre lisible : la tenue de **trois appels d'offres par technologie (éolien terrestre et photovoltaïque) d'ici la fin de l'année** constitue une condition minimale de visibilité pour permettre à la filière d'engager pleinement ses capacités industrielles.

Anne-Catherine de Tourtier, présidente de France renouvelables, souligne : « *Le lancement des appels d'offres ENR électriques constitue un soulagement pour les filières, en particulier dans le contexte énergétique qui est le nôtre. Il est aujourd'hui indispensable, et France renouvelables y prendra toute sa part et sa responsabilité, de mettre en cohérence les freins qui pèsent sur les cadres de développement des ENR électriques et la volonté de compétitivité et de baisse des prix de production de l'électricité renouvelable. Nous avons formulé des recommandations et sommes évidemment disposés à un dialogue objectif et responsable sur le sujet.* »

La filière appelle à porter une vision structurante et durable, à la hauteur des enjeux économiques, industriels et climatiques. Dans ce contexte, France renouvelables regrette la clause de revoyure fixée à 2027 dans la PPE, qui ne permet pas de se projeter au-delà de cet horizon particulièrement court, si on raisonne la réalité des enjeux industrielle. Dans un contexte marqué par une dépendance persistante aux énergies fossiles, cette temporalité limite la capacité de la France à déployer avec ambition sa souveraineté énergétique, son outil de production industriel et sa trajectoire d'électrification.

AO offshore : une dynamique engagée qui doit s'inscrire dans une vision de long terme

Dans le prolongement de la PPE3, le gouvernement engage un changement d'échelle de l'éolien en mer, avec le lancement d'un appel d'offres d'environ 10 GW et un objectif de 45 GW installés à

horizon 2050. Cette nouvelle séquence vise à structurer durablement une filière industrielle à fort potentiel et à renforcer la souveraineté énergétique du pays.

Le lancement des appels d'offres fusionnés (AO9 + AO10) confirme l'ambition industrielle de la France en matière d'éolien en mer et envoie un signal fort à l'ensemble de la filière. Il contribue à redonner des perspectives à un secteur fragilisé ces derniers mois par des temporisations dans les prises de décision, en particulier pour les industriels implantés sur le territoire, leurs emplois et leurs savoir-faire. Pour autant, des interrogations subsistent quant aux modalités de mise en œuvre, notamment sur le calendrier, la désignation des lauréats avant les échéances présidentielles, les règles de prix et le cadre de concurrence. Pour réussir le défi de l'électrification et de la souveraineté énergétique, il faudra aller plus loin, plus vite, avec une vision assumée. La filière restera néanmoins particulièrement vigilante et proactive sur les conditions de déploiement.

Le gouvernement a annoncé optimiser le coût des projets en visant d'atteindre un tarif moyen d'attribution inférieur à 100 €/MWh. France renouvelables souligne que cet objectif, s'il peut être atteignable, dépendra largement de la mise en œuvre des recommandations portées par la filière. Celles-ci visent à assouplir les cadres de développement, adapter les exigences en matière de garanties financières et de sanctions, afin de permettre la production d'une électricité renouvelable au prix le plus juste, sans compromettre l'attractivité du marché français, l'outil industriel implanté en France et la qualité du dialogue concurrentiel.

Pour France renouvelables, la compétitivité de l'électricité renouvelable dans notre pays repose sur la simplification des contraintes, la stabilité, et une réglementation alignés sur les standards européens. Cette équation est valable pour l'ensemble des familles du renouvelables électriques éolien en mer, photovoltaïque et éolien terrestre. C'est cette trajectoire de cohérence entre objectif de compétitivité et cadre de développement qui nous permettra d'atteindre cet objectif que nous partageons.

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Contact médias :

Agence Hopscotch

Clara Roumy – 06 64 16 13 92

francerenouvelables@hopscotch.fr